



UN NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE DE L'UE EN FAVEUR DES ROMS

Fiche d'information — octobre 2020

#EU4Roma
#UnionOfEquality

"Où est l'essence de l'humanité lorsque, tous les jours, des Roms sont exclus de la société et que d'autres personnes sont repoussées simplement à cause de leur couleur de peau ou de leurs croyances religieuses?"



La présidente von der Leyen, discours sur l'état de l'Union 2020

Les Roms constituent la plus grande minorité ethnique d'Europe. Sur un total estimé de 10 à 12 millions de Roms en Europe, quelque 6 millions d'entre eux vivent dans l'Union européenne. Or, bien que les pays de l'UE aient interdit la discrimination, beaucoup de Roms y sont victimes de préjugés et d'exclusion sociale. L'UE a souligné depuis longtemps la nécessité d'une meilleure inclusion des Roms, mais ces dix dernières années, les progrès globaux en la matière ont été limités. Les institutions européennes et chaque pays de l'Union ont une responsabilité conjointe en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie et d'intégration des Roms.

Le nouveau cadre stratégique de l'UE en faveur des Roms fixe un certain nombre d'objectifs à atteindre d'ici 2030, destinés à promouvoir **une égalité, une inclusion socio-économique et une participation significative réelles des Roms dans la société.**



41% des Roms ont été victimes de discriminations au cours des cinq dernières années



85% des enfants roms sont menacés par la pauvreté, contre 20 % des enfants dans la population générale





62% des jeunes roms ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ou de formation, contre 10 % des jeunes dans la population générale



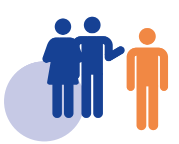
"En tant qu'étudiante rom, j'ai moi-même été témoin du manque de représentation des Roms dans le contenu des cours qui nous étaient dispensés à l'école. De ce fait, il est plus difficile pour les Roms d'être enclins à révéler leur identité rom."

Simona, membre permanent du personnel enseignant (Global Teaching Fellow) au Bard College, Berlin



OBJECTIFS À L'HORIZON 2030

Le cadre stratégique de l'UE en faveur des Roms fixe un certain nombre d'objectifs concernant le **niveau minimal de progrès** qu'il convient d'accomplir d'ici à 2030 et fournit des orientations aux États membres de l'UE sur la manière d'y parvenir.



Combattre et prévenir l'antitsiganisme et la discrimination

- Réduire de moitié le nombre de Roms victimes de discriminations
- Réduire d'un tiers au moins la proportion de la population générale qui est mal à l'aise avec l'idée d'avoir des Roms pour voisins



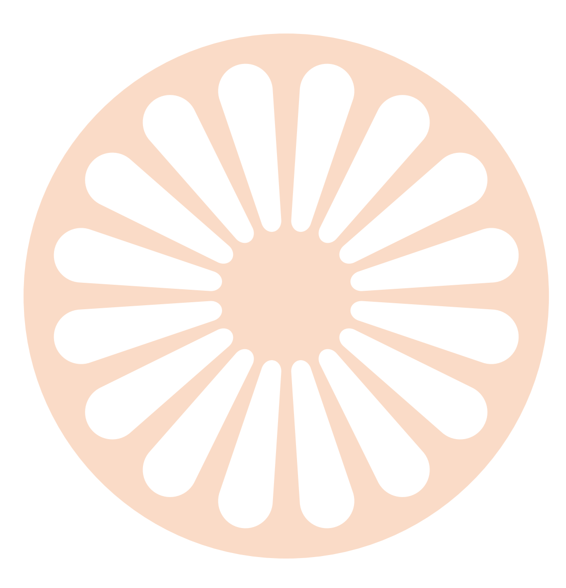
Réduire la pauvreté et l'exclusion

- Réduire de moitié au moins l'écart de pauvreté, notamment l'écart de pauvreté qui touche les enfants



Promouvoir la participation grâce à l'autonomisation, à la coopération et au renforcement de la confiance

- Faire participer les ONG à un suivi de la société civile rom coordonné à l'échelle de l'UE
- Garantir la participation des ONG roms aux comités de suivi nationaux en tant que membres à part entière
- Doubler la proportion des Roms qui font un signalement lorsqu'ils sont victimes d'une discrimination
- Encourager la participation des Roms aux politiques locales, régionales et européennes





Soins de santé

- Réduire de moitié au moins l'écart en matière d'espérance de vie



Éducation

- Réduire de moitié au moins l'écart de participation en ce qui concerne l'éducation et l'accueil de la petite enfance
- Réduire d'un tiers au moins l'écart en matière d'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur
- Œuvrer à l'élimination de la ségrégation en réduisant de moitié (au moins) la proportion d'enfants roms fréquentant les écoles primaires ségrégées



Emploi

- Réduire de moitié au moins l'écart en matière d'emploi
- Réduire de moitié au moins les disparités en matière d'emploi entre les femmes et les hommes
- Réduire de moitié au moins l'écart en ce qui concerne la proportion de jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ou de formation



Logement

- Réduire d'un tiers au moins l'écart en matière de privation de logement
- Réduire de moitié au moins l'écart en matière de surpeuplement
- Faire en sorte qu'au moins 95 % des Roms aient accès à l'eau potable

Les Roms en tant que priorité de l'UE

2030

Objectif d'égalité, d'inclusion et de participation des Roms

Examen à mi-parcours du plan décennal de la Commission visant à réviser le cadre stratégique de l'UE en faveur des Roms

2023

Les **États membres font rapport sur la mise en œuvre des stratégies nationales en faveur des Roms** tous les deux ans à partir de 2023

2022

La Commission fait le point sur les stratégies nationales en faveur des Roms

2021

Les États membres présentent les stratégies nationales en faveur des Roms

2020: OCTOBRE

Cadre stratégique de l'UE en faveur des Roms: premiers résultats attendus du plan d'action de l'UE contre le racisme

2020: SEPTEMBRE

EU anti-racism Action Plan

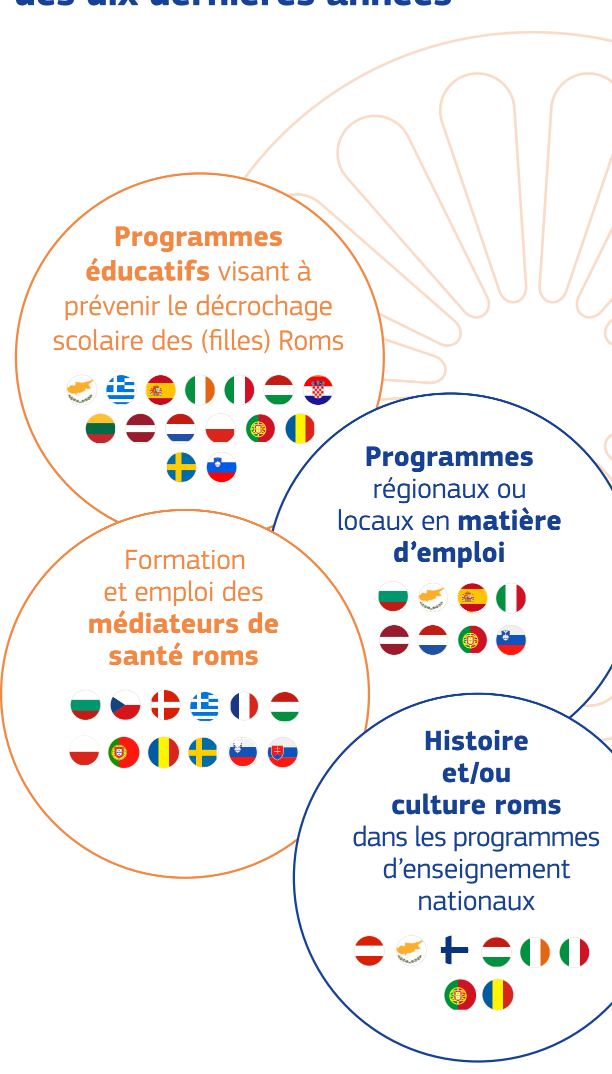
Plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025

2011

Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms

La Commission préconise des stratégies nationales d'intégration des Roms

Exemples de bonnes pratiques au niveau national au cours des dix dernières années



Exemples de financement de l'UE

Plus de 21,5 milliards € ont été consacrés au soutien des mesures d'intégration des Roms au niveau régional entre 2014 et 2020.

La Slovaquie a consacré 52,4 millions € de ce financement au traitement des eaux usées et des déchets et à la résolution de la question du manque d'accès à l'eau dans les communautés roms.